



Claudine GAY
Directrice de l'IUT



Lionel LASSAGNE
Président du Conseil D'IUT
Directeur Développement Durable
et Immobilier des Aéroports de Lyon

Chaque année, plus de 900 étudiants en BUT, licence professionnelle et Master préparent leur avenir professionnel à l'IUT Lumière. Notre savoir-faire en matière de professionnalisation et d'accompagnement à la réussite est reconnu depuis maintenant plus de 30 ans.

Notre pédagogie, centrée sur l'accompagnement et l'approche expérientielle, nous permet de développer chez nos étudiants à la fois des compétences techniques solides, des soft skills recherchés et une véritable posture professionnelle. Le modèle de l'IUT Lumière, construit en étroite collaboration avec le monde professionnel, met en œuvre une alternance de qualité et un suivi personnalisé de chaque étudiant. Cette approche, que nous cultivons avec exigence et engagement, permet à nos diplômés de devenir des professionnels compétents, impliqués et immédiatement opérationnels.

Pour continuer à innover, à nous adapter, à proposer des formations à la hauteur des enjeux de demain, nous avons besoin de votre soutien. **La taxe d'apprentissage est un levier essentiel pour l'IUT Lumière.** Elle nous permet d'investir dans des équipements innovants, de diversifier nos pratiques pédagogiques et de proposer des formations en phase avec les évolutions du marché et les attentes de la nouvelle génération.

En choisissant d'affecter votre taxe d'apprentissage à l'IUT Lumière Lyon 2, vous contribuez à maintenir la qualité de nos formations, à renforcer l'agilité de notre établissement.

Pour soutenir l'IUT, fléchez votre taxe d'apprentissage sur SOLTéA vers le numéro UAI : 0693521C

32 
années d'expérience
dans l'alternance

+930 
étudiants inscrits à la
rentrée 2024

+580 
étudiants en alternance
à la rentrée 2024

+8900 
contrats d'alternance
depuis la création

350 
intervenants
professionnels

94% 
des BUT 1 pensent que l'IUT
les a aidé dans la construction
de leur projet professionnel



Vos contributions concourent à :

13 %
L'innovation pédagogique
(fourniture et matériel technique)

9%
Renouveau du fonds documentaire et des abonnements.

14%
L'organisation de SAÉ
(Situations d'Apprentissage et d'Évaluation).

56 %
L'innovation technologique
(logiciels et simulateurs, matériel informatique et audiovisuel).

8%
Proposer des formations complémentaires
(SST, Fresque du Climat,...).

NOS PROJETS EN 2025

- Mise en place de certifications et de formations complémentaires pour renforcer les compétences de nos étudiants.
- Organisation de visites d'entreprises dans les domaines de l'industrie et de la sécurité pour favoriser l'immersion professionnelle
- Acquisition d'équipements pédagogiques et location de salles spécialisées pour la réalisation de TP
- Mise en place d'un cluster informatique pour les étudiants en Science des Données.
- Organisation d'événements pour la professionnalisation : tables rondes et conférences métiers, et rencontres avec des professionnels.



Pour soutenir l'IUT, fléchez votre taxe d'apprentissage sur SOLTéA vers le **numéro UAI : 0693521C**

AFFECTEZ VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'IUT LUMIÈRE SUR SOLTÉA

L'affectation du solde de la taxe d'apprentissage est centralisée sur la plateforme :



Bien sélectionner IUT Lumière lors
de votre attribution de fonds

MODALITÉS DE VERSEMENT :

1. Munissez-vous de vos identifiants Net-entreprises pour accéder à la plateforme SOLTéA.
2. Recherchez l'IUT Lumière sur le moteur de recherche, en saisissant :
le numéro UAI de l'IUT Lumière : 0693521C
ou le nom de la composante : IUT Lumière
3. Affectez vos crédits à l'IUT Lumière ou à l'une de nos formations.
4. Informez-nous de votre soutien par mail à iutpcr@univ-lyon2.fr.

CALENDRIER 2025

À partir du 6 mai 2025

Ouverture de SOLTéA aux
employeurs

2 périodes de répartition :

- du 26 mai au 27 juin
- du 14 juillet au 24 octobre

Trouvez l'établissement que
vous souhaitez soutenir et
répartissez vos crédits.

Les 11 juillet et 7 novembre

Versement des fonds aux
établissements bénéficiaires.

BESOIN D'AIDE DANS VOS DÉMARCHES ?

Pôle Communication et Relations Entreprises

Tél. : 04 78 77 24 07

Mail : iutpcr@univ-lyon2.fr



POUR EN SAVOIR PLUS

— université
— lumière
— LYON 2

IUT Lumière Lyon 2
Campus Porte des Alpes
160 Boulevard de l'Université
69676 BRON Cedex
SIRET : 196 917 751 000 14
Code UAI : 0693521 C



8 FORMATIONS

TAXE D'APPREN TISSAGE 2025

N° UAI de l'IUT
0693521C

Répartition des fonds sur
la plateforme SOLTéA
du 26 mai au
24 octobre 2025



@IUTLumiereLyon2

— université
— lumière
— LYON 2